

PASTILLES 02 JAVEL

1. PROPRIETES :

Les pastilles de javel sont un désinfectant universel chloré, en comprimés effervescents libérant en solution d'eau de javel. Elles permettent un dosage précis, un stockage réduit, une sûreté d'utilisation, une utilisation aisée et une distribution rationnelle.

Répond aux normes EN 1276, EN 1650.

Les agents chlorés sont reconnus comme étant les meilleurs agents de désinfection et sont depuis longtemps utilisés pour cet usage.

2. MODE D'EMPLOI :

Désinfection des locaux, poubelles, sols, sanitaires, ...

Utilisé pour le blanchiment du linge.

Nettoyage et désinfection divers.

Désinfecter votre surface de façon habituelle.

Désinfection des crudités : après trempage et lavage dans l'eau pendant 15 minutes, égoutter les crudités. Rincer le bac, le remplir d'eau et ajouter 1 pastille pour 50 litres d'eau environ. Immerger les crudités et après quelques minutes, les rincer abondamment à l'eau potable puis les égoutter.

3. CARACTERISTIQUES TECHNIQUES :

<i>ASPECT</i>	<i>Comprimé de 3.32 gr environ</i>
<i>PH :</i>	<i>10.7 pour 1 gr : 100 ml d'eau</i>
<i>Matière active :</i>	<i>Sel de l'acide dichloroisocyanurique (N°CAS 51580-86-0) à 1.06 g/comprimé</i>
<i>Contient parmi d'autres composants</i>	<i>30% ou plus de : agents de blanchiment chlorés, Bicarbonate de sodium, Acide adipique.</i>

Chaque comprimé libère 1,5 gr de chlore actif soit 150 ppm de chlore dans 10 litres d'eau.

2 comprimés donnent une solution à 0,1 degré chlorométrique dans 10 litres d'eau.

4. CONDITIONNEMENT :

Carton de 12 boîtes X 500 grammes – 1 boîte = environ 150 comprimés doses

Carton de 6 boîtes de 1 kg

5. PRECAUTIONS D'EMPLOI :

Pour une question de sécurité, ne pas déconditionner le produit de son emballage d'origine et ne pas réutiliser l'emballage vide.

Ces informations données à titre indicatif sont le reflet de nos meilleures connaissances sur le sujet. Elles ne sauraient en aucun cas engager notre responsabilité.

Produit conforme à la législation relative aux procédés et aux produits utilisés pour le nettoyage des matériaux et des objets destinés à entrer en contact avec des denrées, produits et boissons pour l'alimentation de l'homme et des animaux (décret 73138 du 12/02/1973 modifié le 08/09/1999).

Utilisez les biocides avec précaution. Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant le produit.

N° DE REVISION 27/11/2007